



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 15 Décembre 2010

Date de la convocation 08 Décembre 2010	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes FONTES
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.GARCIA Alain, M.MONTAGNE Thierry, Mme Michèle CAER, BRIGNAC : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MOUREZE : M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.SATGER Jean-Noël à M.GARCIA Alain, M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain, M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc à M.BORE Jacques, M.SEGURA René à M.LACROIX Jean-Claude, M.BARDEAU Francis à M.ESTEVE Bernard, Mme FONT Chantal à M.COSTES Jean,</p>		

Objet : Budget général – Décision modificative n°3

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire que les décisions modificatives présentées au conseil proposent des ajustements de prévisions budgétaires par transfert de crédits qui s'équilibrent entre eux, mais aussi par inscription de dépenses supplémentaires, financées par des recettes nouvelles ou par un prélèvement sur les dépenses certaines de ne pas être réalisées.

En conséquence, il convient de présenter les réajustements suivants :

➔ SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

- 6718 (+ 1 500) : le remboursement des familles pour annulation des séjours ou de la prestation d'accueil suite à la maladie d'un enfant ;
- 739111 (+74 967) : la prévision budgétaire tenait compte d'un transfert de charges effectif en 2010 pour la crèche de Clermont l'Hérault ;
- 65738 (- 42 000) : la diminution du budget nécessaire à la participation versée à la Mutualité Française pour le fonctionnement de la crèche d'Aspiran.

RECETTES :

- 013 (+10 065,02€) : le versement d'indemnités journalières suite aux arrêts maladie ;
- 7788 (+24 401,98) : refacturation de l'achat de masques pour certaines communes.

➔ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

- La Communauté de Communes a racheté le véhicule de la Police rurale à la fin de son contrat de location. Il est donc proposé de procéder à une augmentation de crédits au compte 2182 / opération 101 (Véhicules) d'un montant de 159,58€.
- La Communauté de Communes subventionne des opérations de ravalement de façades pour les particuliers. Ces dossiers de subventions sont soumis à l'approbation de notre cabinet conseil, le Cabinet DIAGNOSTIC dont le montant définitif des honoraires dépasse de 0,01€ les prévisions budgétaires. En conséquence, il est proposé de procéder à une augmentation de crédit au compte 2041/ opération 151 (Façades privées) d'un montant de 0,01€.

RECETTES :

- La théorie comptable pour la perception d'une indemnité d'assurance concernant la destruction totale d'un bien doit être retranscrite de la façon suivante : une inscription comptable au chapitre « budgétaire sans exécution 024 » pour la somme de 20 000€. Cette écriture nous permet de diminuer la somme inscrite au budget dans la partie Emprunt et nous permet d'équilibrer la section de cette décision modificative.

Compte	Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts	Ouverture de crédits
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
73-739111	Attribution de compensation		74 967,00	
67-6718	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion		1 500,00	
65-65738	Autres organismes publics	42 000,00		
TOTAL			34 467,00	
RECETTES				
013	Atténuations de charges		10 065,02	
77-7788	Produits exceptionnels divers		24 401,98	
TOTAL			34 467,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT				
<u>DEPENSES</u>				
21-2182-101	VEHICULES - Matériel de transport		159,58	
20-2031-151	13 ^{ème} année façades privées		0,01	
TOTAL			159,59	
<u>RECETTES</u>				
024	Produits des cessions d'immobilisations			20 000,00
16-1641	Emprunts	19 840,41		
TOTAL			159,59	

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la décision modificative n°3 telle que présentée,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2010 du budget général de la Communauté de Communes du Clermontais

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.